



HAL
open science

Peut-on parler de prédication dans les premiers énoncés de enfant?

Aliyah Morgenstern, Laurent Danon-Boileau

► **To cite this version:**

Aliyah Morgenstern, Laurent Danon-Boileau. Peut-on parler de prédication dans les premiers énoncés de enfant?. *Faits de langues*, 2009, 31-32, pp.57-65. halshs-00387383

HAL Id: halshs-00387383

<https://shs.hal.science/halshs-00387383v1>

Submitted on 25 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Peut-on parler de prédication dans les premiers énoncés de l'enfant ?

Laurent Danon-Boileau* & Aliyah Morgenstern*

Dans son sens le plus vague prédiquer c'est dire quelque chose de quelque chose d'autre. De manière un peu moins vague, toute prédication consiste à rapporter un dit (un commentaire, un contenu de pensée) à un élément stable qui en constitue le support et le repère (le "sujet" au sens de "hypokeimenon"). A partir de là, deux questions se posent.

La première a trait au statut du support de la prédication (au "sujet" si l'on veut) : doit-on exiger que cet élément stable fasse explicitement partie de l'énoncé ou peut-on au contraire accepter qu'il demeure implicite ? Dans le premier cas, on envisagera la prédication comme une relation strictement définie entre sujet (ou actant) et prédicat (ou verbe). Par exemple dans "Le ciel est gris" "gris" est prédiqué de "le ciel". Dans le second, on pourra dire que même dans un énoncé sans actant véritable, il y a prédication. Dès lors l'énoncé "il pleut" apparaîtra comme une prédication permettant de gloser la situation d'énonciation à laquelle il est rapporté.

La seconde a trait à la nature sémantique du prédicat : décrit-il une propriété ou un changement ? Ici encore la prédication "le ciel est gris" s'oppose à celle que constitue "il pleut" mais à un second égard : dans le cas de "le ciel est gris" la prédication "est gris" exprime une propriété du sujet "le ciel". En revanche dans "il pleut" la prédication "il pleut" exprime un changement dans la situation.

La différence de structure et de valeur entre la prédication correspondant à "le ciel est gris" et celle correspondant à "il pleut" semble indiquer que si le sujet est essentiel quand le prédicat décrit une propriété, il ne l'est plus autant quand il cristallise un changement intervenu dans la situation.

D'un point de vue ontogénétique, dans le développement de la prédication chez l'enfant tout se passe comme si l'on partait d'énoncés de type "il pleut" (un terme pour prédiquer un changement dans la situation) pour aller vers des énoncés de type "le ciel est gris" (deux termes – ou plus – pour prédiquer une propriété d'un sujet alors exprimé).

Mais il faut donc s'entendre sur la définition de la prédication en se posant la question suivante : faut-il ou non distinguer entre prédication et rhème ? Dans la perspective de l'acquisition du langage, on peut considérer que tout énoncé est

* Université Paris V

* Université Paris 3

par nature rhématique et que tout rhème est porteur de prédication. A partir de là, on peut avoir des acceptions plus ou moins restrictives de la notion de rhème.

Prenons un exemple à partir du corpus de Léonard

Léonard 1;08, il est dans le bain et se redresse.

L: dā //

Il touche le gant et le fait tomber.

M: Il est tombé.

L: be //

Il le ramasse.

Dans une situation similaire, on pourrait avoir deux mois plus tard la présence d'un rhème explicite pourvu d'une articulation explicite. C'est alors le rhème et son lien au thème qui constitue la prédication :

a) eṭṣbe dā

Le [e] (est ?) est la marque proto-morphologique de la relation de prédication.

On peut aussi trouver

b) tṣbe (montée intonative) dā

La montée intonative est la marque de la prédication.

Mais à 1;08, comme on le voit dans l'exemple, l'enfant peut exprimer le rhème seul (de lui-même ou en reprise de l'adulte). La liaison avec le thème est implicite et ce thème est un élément fourni par la situation :

c) be

C'est donc le rhème ; le thème est dans l'objet d'attention commune défini dans la situation, le gant.

On peut également trouver l'expression d'un thème seul sous forme de questionnement ou de surprise pour obtenir de la part de l'interlocuteur un complément d'information constituant la prédication à venir : il s'agit d'un thème associé à un rhème fantôme en somme.

d) dā !

C'est le thème, mais l'intonation est un appel au commentaire, un appel à la prédication. Ce que l'on a déjà dans : "ça !"

Par ailleurs, si l'on a vu des exemples dans lesquels l'enfant clarifiait son propos en formant des énoncés à plusieurs termes, l'exemple suivant nous montre que le nombre de mots ne rend pas forcément le contenu plus clair (Morgenstern & Sekali 1999) :

Léonard 1;10

L: o: i / soti //

M: Sortir?

L: adwə / dewə //

M: Ouais.

L: aledəwə //

M: T'es allé dehors aujourd'hui?

L: dəwə //

Il montre la fenêtre.

M: Ah non, pas maintenant. Maintenant c'est le soir. Ça va être la nuit dehors.

L: anqi //

Léonard vient de raconter ce qu'il fait à la crèche. L'énoncé [sɔti] est ambigu pour la mère, qui ne saisit pas sa valeur aspectuelle : s'agit-il d'une intention de sortir (visée) ou d'un récit d'une sortie accomplie ? L'enfant comprend qu'il y a incompréhension et veut clarifier son propos :

– première stratégie : la reformulation lexicale : [aledəwə]. Mais cette reformulation est inefficace car elle ne résout pas l'ambiguïté aspectuelle : accompli ou infinitif ? La mère opte pour un accompli en relation avec le contexte de récit des activités de la crèche, elle reformule : *T'es allé dehors aujourd'hui ?*

– 2ème stratégie : Léonard répète [dəwə] cette fois sans le prédicat *aller*, et corrige la valeur aspectuelle en ayant recours à un pointage de la fenêtre. Cet ancrage de son énoncé, par le geste, dans la situation de l'énonciation, permet à sa mère de comprendre que "dehors" est un énoncé téléonomique exprimant son désir de sortir, qu'il s'agit de l'extérieur par rapport à la maison et non par rapport à la crèche (d'où le refus, "ah non pas maintenant"). En amenant par le geste une communauté de regards, l'enfant clarifie son discours. Mais il produit simplement un énoncé d'un mot accompagné d'un geste de pointage.

Ainsi, la question de savoir s'il y a de la prédication dans les premiers énoncés des enfants est tortueuse. La réponse ne dépend que de l'acceptation qu'on aura de la notion de prédication et si on veut que la prédication soit explicite dans la production verbale ou si l'on considère que l'énoncé, le contexte linguistique, le contexte extra-linguistique, sans oublier le posturo-mimo-gestuel et l'intonation forment un tout.

Quand un énoncé ne comporte qu'un terme, il est évidemment difficile de savoir si l'on est fondé à y voir une prédication. Ce sera sur ce point que portera la première partie de notre développement. Puis dans un second temps, nous examinerons comment s'opère le passage vers une prédication à deux termes.

L'HOLOPHRASE COMPORTE-T-ELLE UNE OPERATION DE PREDICATION ?

"Des noms tous seuls énoncés bout à bout ne font donc jamais un discours, pas plus que des verbes énoncés sans l'accompagnement d'aucun nom." Théorème de Platon, le Sophiste

Partons de l'exemple de l'enfant qui dit "badaboum" quand la boîte de gâteaux vient de tomber. Est-on en droit de parler de prédication ? A priori, il s'agit simplement d'une sorte d'onomatopée produite à chaque fois qu'un objet ou qu'une personne tombe. En fait, l'enfant reproduit ce qu'il a entendu dans la bouche d'un adulte familier. Mais progressivement l'invariant que constitue la chute va permettre l'emploi de l'onomatopée dans des situations variées. Le terme en vient à désigner un scénario organisé autour d'un objet qui change dans chaque situation. Toutefois peut-on considérer que "badaboum" soit une prédication ? Tout dépend de l'intention que l'on suppose à l'enfant.

La question n'est pas neuve. Aux dires de Jean Berko-Gleason (1993), elle est au cœur des préoccupations des psycholinguistes des années 1950 quand ils se

demandent si : "*babies really intend whole sentences by their first words?*", mais elle est même antérieure.

Sur le sujet, on retrouve constamment deux positions. Il y a d'un côté ceux qui comme Stevensen (1893) pensent qu'un mot est "*equivalent to whole sentences*". C'est également l'avis de Laguna (à qui l'on doit le terme d'holophrase) : pour elle, même si l'énoncé n'est constitué que d'un seul terme, il s'agit cependant d'une structure prédicative, ce qui légitime l'appellation d'holophrase. L'un des termes est linguistiquement produit, et l'autre est à chercher dans le contexte situationnel. Dans cette perspective Greenfield & Smith (1976) font valoir que les énoncés à un terme accompagnent toujours un signe de communication (un geste de pointage, un regard, un geste de préhension, une réaction à la situation). C'est l'ensemble qui fait effet de prédication. Prenant l'exemple de Lauren qui à 15 mois dit "baba" quand elle entend marcher dans le couloir (montrant ainsi qu'elle a reconnu le pas de Barbara sa nounou), ces auteurs concluent : "*it is the word used in combination to a non-linguistic event and not the word in isolation which expresses a sentence.*" L'étape des énoncés à un mot apporte ainsi la base sur laquelle sera construite toute la syntaxe ultérieure. Mais l'opération de prédication est déjà présente dans la mise en relation du mot et de l'événement.

A l'opposé de la position que l'on vient d'évoquer, il y a les linguistes qui comme Bloom (1973) soutiennent au contraire qu'avec un seul mot un enfant ne parvient qu'à nommer un aspect particulier d'une situation globale, et rien de plus. Tant que l'enfant n'a recours qu'à un terme isolé c'est qu'il ne dispose pas encore de moyens *linguistiques* pour exprimer des relations. Il s'agit dès lors d'une simple "activité d'étiquetage" qui ne peut être considérée comme une production de phrase. A ce stade, il n'y a ni prédication, ni grammaire, ni phrase. "*A label is not a sentence*".

De notre point de vue, le raisonnement est en partie biaisé par le terme de "*label*". Il suggère en effet une stabilité du contenu de sens. Or quand Lauren dit "baba" en entendant des pas, ce qu'elle qualifie n'est pas une propriété stable du réel, mais un événement : la survenue du bruit de pas. Elle fait une prédication comparable à "il pleut". Elle dit en somme : "Tiens, on marche". Mais elle fait également une seconde opération, puisqu'elle dit aussi "c'est Barbara". Elle caractérise un événement et le rapporte à un pôle de stabilité (sa nounou Barbara). Les premières holophrases de l'enfant ont trait à des changements. Ils les thématisent et les qualifient. C'est déjà ce que l'on observe quand l'enfant montre quelque chose du doigt (pour l'accompagner plus tard d'un "ça" ou d'un "là") : il organise en objet de discours ce qui lui apparaît comme saillant, et qui brise la continuité¹.

Par ailleurs, le raisonnement tenu jusqu'ici fait comme si l'enfant parlait seul. Or à l'évidence, c'est du dialogue que naît la prédication, et ici la part d'étayage fourni par l'adulte est décisive : c'est souvent dans le discours de l'adulte qu'il

¹ Eve Clark (2003) confirme que "*Children focus initially on conveying what is most salient to them.*" Elle fait également le lien avec le changement : l'enfant coderait en premier tout changement qui surviendrait autour de lui. Ce n'est que plus tard qu'il "remplira les détails" à propos des aspects moins saillants. Ainsi, l'enfant sélectionne le mot le plus "informatif" (Veneziano 1973) en premier.

faut chercher le sujet auquel se rapporte le prédicat holophrastique exprimé par l'enfant. Ce phénomène est sensible même quand l'enfant ne fait que reprendre un énoncé exprimé par l'adulte. Il le fait bien souvent en reprenant ce qui en constitue le prédicat en laissant de côté le sujet.

En voici un exemple :

Léonard 1;08, il est dans le bain et éclabousse sa mère.

M: Mais non Léonard, l'eau elle reste dans le bain. Faut pas qu'elle aille dehors !

L: dəɔ //

M: Non faut pas qu'elle aille dehors justement.

Ici, en relation avec les inondations que Léonard est en train de faire dans la salle de bains, la mère pose un énoncé ("il ne faut pas que l'eau aille dehors"). Dans cet énoncé, "l'eau" est sujet et "aller dehors" est prédicat. Or dans cet ensemble Léonard reprend seulement le prédicat [dəɔ] = *dehors*). Ceci est confirmé par l'énoncé de la mère qui reprend à son tour le prédicat de Léonard pour exprimer son désaccord avec le projet qu'il traduit " mais non il ne faut pas qu'elle aille dehors justement").

Cette valeur prédicative du statut de l'holophrase dérive également de l'activité langagière de l'adulte qui souvent propose dans ses énoncés d'étayage et de réponse à l'enfant une association du terme qu'il a employé et du sujet implicite auquel ce terme se rapporte :

Léonard 1.08 : l'enfant prend son bain, il veut s'asseoir sur le rebord de la baignoire et glisse.

L : be //

M : T'es tombé encore !

Dans cette première phase, les énoncés des enfants seraient donc des rhèmes (ou des prédicats) dont les thèmes (les supports ou les sujets) resteraient implicites. C'est au cours du dialogue, et en référence au contexte, que l'adulte parviendrait à les expliciter.

LE PASSAGE VERS LA PREDICATION EXPLICITE A DEUX TERMES

Dans ce qui suit nous allons retracer la manière dont s'opère le passage au second type de prédication. Ce passage dépend en fait de deux choses : il faut évidemment que l'enfant soit en mesure de dire deux mots dans le même énoncé. Mais il faut aussi qu'il soit en mesure d'utiliser l'un de ces deux mots pour désigner un objet stable et non plus simplement pour exprimer un désir ou un changement. Pour pouvoir dire "parti, voiture" il faut que l'enfant puisse dire "voiture" pour exprimer autre chose que le fait de vouloir jouer avec une petite voiture ou le fait que la voiture ait soudain disparu de l'horizon du regard. Il faut en fait passer de "voiture !" (avec un point d'exclamation) à "voiture" (sans point d'exclamation). C'est ce qui se produit dans le récit. Comme on va le voir, quand l'actant (agent, bénéficiaire ou patient) est évoqué hors de toute référence à l'actualité, il acquiert une stabilité déclarative qui permet le passage définitif

vers la prédication. Ceci se met définitivement en place avec l'énoncé à trois termes.

ETAPE INTERMEDIAIRE

Avant d'arriver à des prédications explicites, il faut que l'enfant passe par une étape intermédiaire qui lui permette d'associer plusieurs mots. Les énoncés que l'on observe sont alors

a) des séries de mots, isolés chacun par une pause.

Léonard 1;10: Il semble proposer une boulette de viande à Aliyah qui le filme.

A: Elle est à moi la boulette ? Je peux la manger ? Non ! Elle est à toi.

L: ali ja //

Tout le monde rit.

M: Aliyah oui !

L: mǎʒ //

M: Aliyah elle mange ? Non !

b) des blocs de deux ou plusieurs mots appris "par cœur" ("no more", "what's dat", "où elle est ?") qui forment pour l'enfant une unité sémantique insécable. On trouve alors des énoncés tels que : "*I turn the light on*". Ceux-ci fonctionnent encore comme des holophrases mais permettent d'allonger les productions verbales.

L'ENONCE A PLUSIEURS TERMES.

Au delà de l'étape intermédiaire qui vient d'être évoquée, apparaissent les énoncés à deux termes. Leurs schémas sont très variés, mais ils comportent toujours un référent nominal stabilisé.

Voici les structures telles qu'elles figurent dans les manuels de psycholinguistique.

a) *Agent + action* : daddy sit

b) *Action + objet* : drive car

c) *Agent + objet* : baby book

d) *Action + localisation* : go park

e) *Entité + localisation* : cup table

f) *Possesseur + possession* : mommy dress

g) *Entité + attribut* : crayon big

h) *Démonstratif + entité* : dis telephone

On peut se demander si tous ces énoncés à deux termes peuvent être considérés comme des prédications.

Tout d'abord, dans la perspective du schéma prédicatif à deux termes sujet + prédicat, ce qui correspondrait au sujet dans le langage de l'adulte est assez souvent omis chez l'enfant (exemples b et d). Il l'est en fait chaque fois que le contexte extralinguistique ou linguistique suffit à déterminer son identité.

Par ailleurs, dans de nombreux cas, le lien prédicatif établi entre les deux termes de l'énoncé reste implicite : dans c) on se demande s'il faut gloser par *the*

baby takes a book. Dans e) *the cup is on the table.* Dans f) *the crayon is big.* Le lien doit être reconstruit à partir du sémantisme des deux termes, et du contexte linguistique et extralinguistique.

Le passage à l'énoncé à plusieurs termes peut se concevoir comme la manifestation d'un besoin d'explicitier le support de la prédication. A partir du moment où rien de perceptible dans le contexte ne peut aider l'adulte à reconstruire la relation prédicative, pour être compris, l'enfant est progressivement amené à proposer des éléments linguistiques supplémentaires. Ceci évidemment conduit à penser que l'enfant devient prêt à entrer dans "la syntaxe" quand d'une part il est capable de produire plusieurs termes avec un même contour intonatif (pas de pause de plus de 1,5 secondes, Greenfield & Smith 1976), et quand d'autre part, il est en mesure de se représenter les incompréhensions de l'autre – autrement dit qu'il dispose d'une "théorie de l'esprit" (ou d'une représentation de la représentation de l'autre).

Ceci se manifeste de manière tout à fait particulière quand l'enfant relate à l'adulte un événement dont ce dernier n'a pas été témoin. Dans ce type d'énoncé, on constate l'existence non de deux termes mais de trois : le premier fixe le cadre qui permet de créer un domaine d'attention commun ; le second indique l'actant, le troisième spécifie l'événement. C'est à partir de ce moment que l'actant dispose de la stabilité déclarative suffisante pour que se mette en place une véritable prédication. En voici un exemple chez Léonard qui propose le récit d'un événement survenu à la crèche.

Léonard 2 ;1:

L : matin nane gatə //

M : Martine, elle t'a donné des gâteaux ?

Comme aucun élément dans cet énoncé n'a fait au préalable l'objet d'une attention partagée, et qu'il s'agit d'un énoncé de récit, l'enfant est obligé d'abord de définir le cadre ("Martine"). Puis il met en place la prédication événementielle ("donné gâteau"). Ici, tout doit être explicité car rien n'est partagé, à l'exclusion toutefois de l'agent de l'événement décrit qui, lui, est directement déductible du cadre (c'est Martine qui est habilitée à être l'agent du don de gâteaux à la crèche le matin). Son identité sera d'ailleurs précisée dans la reformulation de l'adulte.

Toutefois si la relation discursive entre l'énoncé de Léonard et l'actualité se laisse définir en terme de rupture, il n'en demeure pas moins que le contenu référentiel du propos n'est pas sans lien avec la situation où se tient le discours : Léonard produit cet énoncé alors qu'il s'assied devant une assiette de gâteaux que sa mère a sortie pour le goûter et qu'elle a désignée en disant "ça c'est des gâteaux" (par opposition aux cigarettes qui sont aussi sur la table et auxquelles Léonard ne doit pas toucher). Il y a ainsi un élément dans la situation d'énonciation qui peut être mis en lien par l'enfant avec le passé de la crèche. Mais l'énoncé en lui-même introduit une rupture avec la situation présente, et c'est l'enfant qui en est l'auteur. La pensée de l'enfant est partie d'un élément de la situation (*gâteau*, dont l'enfant dira ensuite d'ailleurs que ceux de Martine

étaient les mêmes) pour élaborer son récit, mais le récit en lui-même est coupé de la situation d'énonciation.

Cet énoncé appelle plusieurs remarques. Tout d'abord il met explicitement ou implicitement en jeu deux référents nominaux stables : d'une part "les gâteaux" qui font le lien entre la situation d'énonciation et à la crèche ; d'autre part "Martine" qui est associée à la crèche et connue comme étant "Martine de la crèche" par la mère. Enfin, l'enfant construit une situation d'énoncé en rupture par rapport à la situation actuelle. L'événement qu'il pose alors est cible de l'attention conjointe qu'il met en place par le discours.

CONCLUSION

Si certains énoncés, même holophrastiques, peuvent constituer une prédication, il n'en demeure pas moins que la prédication explicite est l'issue d'un cheminement. Certains des exemples proposés ici permettent de déterminer les conditions qui autorisent le mouvement. Il faut d'abord que l'enfant puisse associer plusieurs termes dans un même énoncé. Mais ce n'est pas une condition suffisante. La prédication apparaît seulement quand l'enfant prend conscience qu'il ne partage pas nécessairement une communauté de pensée avec celui auquel il s'adresse. Ceci advient quand il est amené à argumenter un point de vue qui s'oppose à celui d'autrui ou qu'il cherche à mettre en place un récit, et l'informe alors de choses qu'il ne sait pas. En d'autres termes, la prédication émerge quand le discours ne peut plus prendre appui sur une communauté de pensée entre les parties prenantes de l'échange. On voit apparaître dans l'énoncé des éléments nominaux stabilisés, lesquels peuvent alors constituer des supports de prédication explicites.

BIBLIOGRAPHIE

- Berko-Gleason J., 1993, *The development of language*, New York, Macmillan.
 Bloom L., 1970, *Language development: form and function in emerging grammars*, Cambridge MA, MIT Press.
 Braine M.D.S., 1963, The ontogeny of English phrase structure : The first phrase, *Language* 39, p. 1-13.
 Brigaudiot M. & Danon-Boileau L., 2002, *La naissance du langage dans les deux premières années*, Paris, PUF.
 Brown R. & Fraser C., 1963, The acquisition of syntax, in C.N. Cofer & B. Masgrave (eds), *Verbal behavior and learning: Problems and Processes*, New-York, MC Grow-Hill.
 Brown R., 1973, *A first language*, Cambridge MA, Harvard University Press.
 Clark E. V., 2003, *First language acquisition*, Cambridge, Cambridge University Press.
 Danon-Boileau L., 2004, *Les troubles du langage et de la communication chez l'enfant*, Paris, PUF, "Que sais-je ?".
 De Laguna G., 1927, *Speech, its Function and Development*, Yale University Press.

- Greenfield P. & Smith J., 1976, *The structure of communication in early language development*, Academic Press.
- Miller W. R. & Ervin S., 1964, The development of grammar in child language, in U. Bellugi & R. Brown (eds), *The acquisition of language. Monographs of the Society for Research in Child Development* 29, p. 9-34.
- Morgenstern A. & Sekali M., 1999, Processus de clarification de la référence dans le dialogue adulte-enfant, *Travaux linguistiques du CERLICO : La référence – 2- Statut et processus*, Presses Universitaires de Rennes.
- Pavlovitch M., 1920, *Le langage enfantin : acquisition du serbe et du français par un enfant serbe*, Paris, Champion.
- Stevensen A., 1893, The speech of children, *Science* 2, p. 118-20.
- Veneziano E., 1973, *The analysis of wish-sentences in the one-word stage of language. Acquisition*, M.A. thesis, Tufts University, Medford, Mass.